

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 16-97-1904 Mutation.

n° 16-97-1904

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

15 novembre 1904

Numéro JO

n° 97 du 01/12/1904

Date du numéro

1 décembre 1904

### TEXTE INTÉGRAL

le s. Abahr Roblé, est nommé okhal de la tribu Rehr Koul en remplacement d'Egné Roblé, décédée. Le sieur Abdi Ali est nommé agent de police de 2e classe, à compter du 1 er novembre 1904, en remplacement du nommé Hassen Obed, décédé.